

Mr.Bricolage SA

Mr Bricolage SA confirme le renouvellement de son éligibilité au dispositif PEA PME

Mr Bricolage SA confirme le renouvellement de son éligibilité au PEA-PME pour 2015-2016 conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013 1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

A propos du Groupe Mr Bricolage (chiffres au 31 décembre 2014)

1^{er} acteur du commerce indépendant en bricolage de proximité en France (797 points de vente sous enseignes et affiliés au 31 décembre 2014), et présent dans 9 autres pays (69 magasins), **le Groupe Mr Bricolage** développe les enseignes Mr.Bricolage, Les Briconautes, et fédère des affiliés sans enseigne. Le Groupe poursuit la mise en œuvre de sa stratégie multi-canal, au travers des réseaux de magasins et des sites internet marchands.

Mr Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris et fait partie des indices Gaïa Index (sélection de 70 PME-ETI responsables), CAC Mid&Small, CAC All-Tradable et EnterNext© PEA-PME 150 (lancé le 17 novembre 2014).

Mr Bricolage SA est éligible au PEA-PME



Contacts

- **Direction de la communication financière :**
 - › **Eve Jondeau** - 02.38.43.50.00 - eve.jondeau@mrbricolage.fr
- **Communication financière – Actifin :**
 - › **Christophe de Lylle** – 01.56.88.11.11 – cdelylle@actifin.fr
 - › **Charlène Masson** – 01.56.88.11.11 – cmasson@actifin.fr
- **Toute l'information financière du Groupe :**

www.mr-bricolage.com